



MAP SHEET SUMMARY / SOMMAIRE DES FEUILLETS

| SHEET / FEUILLET | MAP / CARTE |
|------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1 | Vertical Gravity Gradient Gradient vertical gravimétrique |
| 2 | Vertical Component of Gravity Composante verticale de la gravité |
| 3 | Residual Total Magnetic Field Composante résiduelle du champ magnétique total |
| 4 | First Vertical Derivative of the Magnetic Field Dérivée première verticale du champ magnétique |

Technical Information:
 These data were acquired during a free-flight gravity gradiometer and magnetic survey carried out by Fugro Airborne Surveys between January 26 and March 12, 2011. The survey was flown using a Cessna Caravan 200B aircraft (CG200B) equipped with a Fugro Airborne Gravity Gradiometer, a Sottorex magnetic sensor, and a Real-time scanner. The normal traverse line spacing was 250 m, with control line spacing of 200 m. The nominal aircraft altitude was 100 m above ground. The traverse lines were oriented at N103°E and control lines were flown perpendicular to the traverse lines. The flight path was recovered with post-flight differential GPS. The survey was carried out according to a pre-determined drage surface under order to minimize the differences in altitude between the traverse and control lines. The survey was partly funded by the Earth Sciences Sector, Natural Resources Canada and the Ontario Geological Survey.

Gravity:
 The Fourier-derived vertical gravity gradient (g_v) was generated from digitally recorded data assuming a crustal density of 2.20 g/cm³. The gravimetric data were corrected for the time-varying response from residual aircraft motion due to moving masses. Terrain effect was removed using a density of 2.20 g/cm³ applied to a 10 m regular grid. The two acquired curvature components of the gravity gradient tensor were levelled and transformed into the full gravity gradient tensor and the vertical gravity component.

The Fourier-derived vertical component of gravity (g_v) was generated from digitally recorded data assuming a crustal density of 2.20 g/cm³. The gravimetric data were corrected for the time-varying response from residual aircraft motion due to moving masses. Terrain effect was removed using a density of 2.20 g/cm³ applied to a 10 m regular grid. The two acquired curvature components of the gravity gradient tensor were levelled and transformed into the full gravity gradient tensor. The Fourier method used to derive the tensor also includes data from the Canadian Gravity Analytical Data Base to conform to the traverse line wavelength of the gradiometer and the wavelength of the gradiometer.

Magnetics:
 The magnetic field was sampled 10 times per second using a split-beam cesium vapour magnetometer (sensitivity = 0.005 nT) rigidly mounted to the aircraft. Differences in magnetic vector at the intersections of the traverse lines were analysed to obtain a mutually levelled set of flight-line magnetic data. The levelled values were then interpolated to a 50 m grid. The International Geomagnetic Reference Field (IGRF) defined at the average GPS altitude of 275 m for the year 2011-03-01 was then removed. Removal of the IGRF, representing the magnetic field of the Earth's core, produces a residual component related essentially to magnetizations within the Earth's crust. The magnetic residual grid was then adjusted to Residual Total Magnetic Field 200 m grid of Canada.

The first vertical derivative of the magnetic field is the rate of change of the magnetic field in the vertical direction. Computation of the first vertical derivative removes long-wavelength features of the magnetic field and significantly improves the resolution of closely spaced and superposed anomalies. A property of first vertical derivative maps is the coincidence of the contours with vertical contacts at high magnetic latitudes (Hood, 1965).

Keating Correlation Coefficients:
 This pattern recognition technique (Keating, 1966) for identifying roughly circular anomalies consists of computing the correlation coefficient between the magnetic field and the gradient model anomaly and the gradient model anomaly. Results above a correlation coefficient threshold of 80% were depicted as circular symbols, scaled to reflect the correlation value. The most favourable circles are those that exhibit a cluster of high correlation coefficients. The cylinder model parameters for this survey are as follows: diameter, 200 m; infinite length; depth, 27.5 m; magnetic inclination, 77°N; magnetic declination, 8°W; window size, 1000 m x 1000 m.

Renseignements techniques:
 Ces données ont été acquises au cours d'un levé gravimétrique et magnétique par avion, effectué par Fugro Airborne Surveys entre le 26 janvier et le 12 mars 2011. Le vol a été réalisé à l'aide d'un Cessna Caravan 200B (CG200B) équipé d'un gravimètre gravimétrique FALCON AIRBORNE, d'un capteur magnétique Sottorex et d'un scanner Real-time. L'espacement normal des lignes de cheminement était de 250 m, avec des lignes de contrôle espacées de 200 m. L'altitude nominale de l'avion était de 100 m. Les lignes de cheminement étaient orientées N103°E et les lignes de contrôle ont été parcourues perpendiculairement aux lignes de cheminement. La trajectoire de vol a été dérivée après vol par GPS différentiel. Le vol a suivi une surface drapée pré-déterminée afin de minimiser les différences d'altitude entre les lignes de cheminement et les lignes de contrôle. Ce vol a été financé conjointement par le Secteur des sciences de la Terre, Ressources naturelles Canada, et la Commission géologique de l'Ontario.

Gravité:
 Le gradient vertical gravimétrique (g_v) obtenu par la méthode de Fourier a été généré à partir des données enregistrées numériquement en supposant une densité de 2,20 g/cm³. Les données gravimétriques ont été corrigées pour tenir compte de la réponse variable dans le temps du déplacement résiduel de l'avion, due à des masses en mouvement. L'effet de terrain a été éliminé en utilisant une densité de 2,20 g/cm³ appliquée à une grille régulière de 10 m. Les deux composantes de courbure du tenseur de gradient de gravité, acquises par le capteur, ont été nivelées et transformées en un tenseur de gradient de gravité complet et en composante de la gravité verticale.

La composante verticale de la gravité (g_v) obtenue par la méthode de Fourier a été générée à partir des données enregistrées numériquement en supposant une densité de 2,20 g/cm³. Les données gravimétriques ont été corrigées pour tenir compte de la réponse variable dans le temps du déplacement résiduel de l'avion, due à des masses en mouvement. L'effet de terrain a été éliminé en utilisant une densité de 2,20 g/cm³ appliquée à une grille régulière de 10 m. Les deux composantes de courbure du tenseur de gradient de gravité, acquises par le capteur, ont été nivelées et transformées en un tenseur de gradient de gravité complet. La méthode de Fourier utilisée pour calculer le tenseur inclut également des données de la Base canadienne de données gravimétriques (anomales) afin de tenir compte et d'éviter les effets de la Terre, Ressources naturelles Canada, et la Commission géologique de l'Ontario.

Magnétisme:
 Le champ magnétique a été échantillonné 10 fois par seconde à l'aide d'un magnétomètre à vapeur de césium à faisceau partagé (sensibilité = 0,005 nT) rigidement fixé à l'avion. Les différences de valeur du champ magnétique aux intersections des lignes de contrôle et des lignes de levé ont été analysées afin d'obtenir un jeu de données sur le champ magnétique mutuellement nivelées sur les lignes de vol. Ces valeurs nivelées ont ensuite été interpolées suivant une grille à maille de 50 m. Le champ géomagnétique international de référence (International Geomagnetic Reference Field, IGRF) défini à l'altitude moyenne de 275 m pour l'année 2011-03-01 a été soustrait. La soustraction de l'IGRF, qui représente le champ magnétique du noyau terrestre, fournit une composante résiduelle essentiellement liée à la magnétisation de la croûte terrestre. La grille de la composante résiduelle a ensuite été ajustée à la grille de 200 m du champ magnétique résiduel du Canada.

La dérivée première verticale du champ magnétique représente le taux auquel varie le champ magnétique suivant la verticale. Le calcul de la dérivée première verticale supprime les composantes de grande longueur d'onde du champ magnétique et améliore considérablement la résolution des anomalies rapprochées ou superposées. L'une des propriétés des cartes de la dérivée première verticale est la coïncidence de la courbe de valeur zéro et des contacts verticaux aux hautes latitudes magnétiques (Hood, 1965).

Coefficients de corrélation Keating
 Cette technique de reconnaissance de forme (Keating, 1966) pour l'identification d'anomalies plus ou moins circulaires consiste à calculer le coefficient de corrélation dans une fenêtre mobile entre le modèle d'une anomalie d'un cylindre vertical et les données magnétiques de la grille. Les résultats ont été un coefficient de corrélation supérieur à un seuil de 80% sont montrés sous forme de cercles ayant une dimension relative leur valeur de corrélation. Les cercles les plus favorables sont ceux qui présentent des groupements de coefficients de corrélation élevés. Les paramètres du modèle du cylindre sont les suivants pour ce levé : diamètre 200 m, longueur infinie, profondeur, 27,5 m, inclinaison magnétique : 77°N, déclinaison magnétique : 8°W, fenêtre 1000 m x 1000 m.

Digital versions of the map can be downloaded, at no charge, from Natural Resources Canada's Geoscience Data Repository (MRO2012) at <http://www.nrcc.gc.ca>. The digital data may also be downloaded, free of charge, from Natural Resources Canada's Geoscience Data Repository for Gravity Data at <http://www.nrcc.gc.ca>. Digital versions of the map and digital data may also be downloaded from the Ontario Geological Survey, Mines and Forestry web portal (<http://www.ogsc.on.ca>). The same products are also available, for a fee, from the Geophysical Data Centre, Geological Survey of Canada, 615 Booth Street, Ottawa, K1A 0E8; telephone: (613) 995-5326; email: info@ogsc.nrcan.gc.ca, or from Publication Sales at the Ministry of Northern Development, Mines and Forestry; telephone: 1-888-415-8645 ext. 5691; email: pubsales.nrdm@ontario.ca.

Des versions numériques de cette carte peuvent être téléchargées sans frais depuis l'Entrepôt de données géoscientifiques de Ressources naturelles Canada (MRO2012) à l'adresse <http://www.nrcc.gc.ca>. Les données numériques peuvent également être téléchargées sans frais depuis l'Entrepôt de données géoscientifiques de Ressources naturelles Canada - Données gravimétriques à l'adresse <http://www.nrcc.gc.ca>. Les versions numériques de cette carte et des données numériques peuvent également être téléchargées depuis le portail du ministère du Développement du Nord, des Mines et des Forêts de l'Ontario (<http://www.ogsc.on.ca>) à l'adresse <http://www.ogsc.on.ca>. Les mêmes produits sont également disponibles, moyennant des frais, en s'adressant au Centre de données géophysiques, Commission géologique du Canada, 615, rue Booth, Ottawa, Ontario, K1A 0E8; téléphone: (613) 995-5326; courriel: info@ogsc.nrcan.gc.ca, ou aux services de vente des publications de la Commission géologique de l'Ontario; téléphone: 1-888-415-8645 ext. 5691; courriel: pubsales.nrdm@ontario.ca.

This airborne geophysical survey and the production of this map were funded by the fourth phase of the Targeted Geoscience Initiative (TGI-4) Program of the Earth Sciences Sector, Natural Resources Canada, as well as the Ontario Geological Survey (OGS).

Ce levé géophysique aéroporté et la production de cette carte ont été financés par la quatrième phase du programme de l'Initiative géoscientifique ciblée (IGI-4) du Secteur des sciences de la Terre, Ressources naturelles Canada, ainsi que par la Commission géologique de l'Ontario (CGO).

Authors: Dumont, R. and Hefford, S.W.
 Data acquisition, compilation and map production by Fugro Airborne Surveys, Ottawa, Ontario.
 Contrast and project management by the Geological Survey of Canada, Ottawa, Ontario.
 Quality assurance for the portion of the survey funded by the OGS was completed by Paterson, Grant and Watson Limited.



GSC OPEN FILE 6934 / DOSSIER PUBLIC 6934 DE LA CGC
 OGS MAP 82 515 / CARTE 82 515 DE LA CGO

**AIRBORNE GRAVITY GRADIOMETER AND MAGNETIC SURVEY OF THE MCFAULDS LAKE AREA
 LEVÉ AÉROPORTE GRADIO-GRAVIMÉTRIQUE ET MAGNÉTIQUE DE LA RÉGION DU LAC MCFAULDS**
 NTS 43 C/12 and part of 43 C/5 / SNRC 43 C/12 et partie de 43 C/5
 ONTARIO

**FIRST VERTICAL DERIVATIVE OF THE MAGNETIC FIELD
 DÉRIVÉE PREMIÈRE VERTICALE DU CHAMP MAGNÉTIQUE**

Authors: Dumont, R. et Hefford, S.W.
 L'acquisition et la compilation des données, ainsi que la production des cartes, ont été effectuées par Fugro Airborne Surveys, Ottawa, Ontario.
 La gestion et la supervision du projet ont été effectuées par la Commission géologique du Canada, Ottawa, Ontario.
 Le contrôle de la qualité pour la partie du levé financée par la Commission géologique de l'Ontario a été effectuée par Paterson, Grant and Watson Limited.



Ontario
 ONTARIO GEOLOGICAL SURVEY
 Map Number
82 515
 Geophysical Data Set
1068

OPEN FILE
 DOSSIER PUBLIC
6934
 GEOLOGICAL SURVEY OF CANADA
 COMMISSION GÉOLOGIQUE DU CANADA
 2011
 FEUILLET / FICHE
 82 515

NATIONAL TOPOGRAPHIC SYSTEM REFERENCE AND GEOPHYSICAL MAP INDEX
 SYSTÈME DE RÉFÉRENCE CARTOGRAPHIQUE ET INDEX DES CARTES GÉOPHYSIQUES

**AIRBORNE GRAVITY GRADIOMETER AND MAGNETIC SURVEY OF THE MCFAULDS LAKE AREA
 LEVÉ AÉROPORTE GRADIO-GRAVIMÉTRIQUE ET MAGNÉTIQUE DE LA RÉGION DU LAC MCFAULDS**

Recommended Citation:
 Dumont, R. et Hefford, S.W., 2011.
 Geophysical Survey of the McFaulds Lake Area, NTS 43 C/12 and part of 43 C/5, Ontario Geological Survey of Canada, Open File 6934, Ontario Geological Survey, Map 82 515, scale 1:50 000.

Notation bibliographique conseillée:
 Dumont, R. et Hefford, S.W., 2011.
 Série des cartes géophysiques.
 Levé aéroporté gravimétrique et magnétique de la région du lac McFaulds, SNRC 43 C/12 et partie de 43 C/5, Ontario, Commission géologique du Canada, Dossier public 6934, Commission géologique de l'Ontario, Carte 82 515, échelle 1:50 000.

